

Déclaration de S.E. Monsieur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi à la 5^e Session de l'Assemblée du PNUE.

1. **Monsieur le Président**, à l'entame de mon propos, je souhaite au nom ma délégation remercier le pays hôte pour l'accueil chaleureux et les marques d'attention à notre endroit depuis notre arrivée dans cette belle capitale mondiale de l'environnement.
2. La tenue de cette assemblée sous le thème « **renforcer les actions de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable** » vient à point nommé. Ce thème novateur vient encore une fois prouver notre détermination dans la prise des mesures ambitieuses pour faire évoluer le monde sur une voie durable, résiliente et repenser la gouvernance mondiale au service de l'humain et de la planète. Le changement climatique n'est pas la seule source de tous les maux en face de nous, mais force est de constater qu'il en constitue un facteur aggravant.
3. C'est dans cette optique que le Gouvernement du Burundi s'est engagé dans la protection de l'environnement et la résilience climatique des communautés. Cette volonté manifeste se manifeste à travers les priorités phares du Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027), ainsi que le Document d'Orientation de la Politique Environnementale, Agricole et de l'Elevage et par-dessus tout, le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2021-2027). Sans être exhaustif, le Burundi a mis en place les outils de planification et de suivi ci-après :
 - i. Le décret de 2018 portant interdiction de l'importation, de la fabrication, de la commercialisation et de l'utilisation des déchets et d'autres emballages en plastique ;

- ii. Le Plan d'Action National d'adaptation au changement climatique ;
 - iii. La stratégie nationale sur les changements climatiques et son plan d'action ;
 - iv. La mise en place d'un vaste programme de reboisement « **EWE BURUNDI URAMBAYE** »
4. **Monsieur le Président**, malgré tous ces efforts déployés pour augmenter la résilience face aux risques climatiques et les quelques avancées enregistrées lors de la COP26, le Burundi reste toujours soumis aux effets néfastes du changement climatique.
5. C'est pourquoi le Burundi, voudrait saisir cette occasion, pour solliciter auprès des partenaires au développement un accompagnement pour la mise en œuvre des outils existants de résilience des communautés face au dérèglements climatiques.
6. Mon pays profite aussi de cette opportunité, pour lancer un appel aux pays pollueurs de prendre le devant pour accélérer la réduction des GES mais aussi de tenir leurs promesses afin de financer les efforts d'atténuation et d'adaptation climatique. La promesse de fournir 100 milliards de dollars de financement climatique par an aux pays en développement doit être tenue.
7. **Monsieur le Président**, avant de clore mon propos, je voudrais à travers ma voix, réitérer l'engagement ferme du Burundi à la gouvernance mondiale de l'environnement et au multilatéralisme basés sur la règle du droit international. La survie des générations actuelles et à venir en dépend.

JE VOUS REMERCIE